

## **RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA**

Le Comité permanent des sociétés d'État présente son deuxième rapport :

### **Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 23 janvier 2025, à 9 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

### **Question à l'étude :**

Le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024

### **Composition du Comité :**

- M. BALCAEN;
- M. BLASHKO;
- M<sup>me</sup> la *ministre* CABLE;
- M<sup>me</sup> HIEBERT;
- M. PANKRATZ;
- M. le *ministre* WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. PANKRATZ à la présidence;
- M. BLASHKO à la vice-présidence.

### **Députée ne siégeant pas au Comité mais étant intervenue :**

M<sup>me</sup> COOK

### **Personnes étant intervenues :**

- Satvir Jatana, présidente-directrice générale de la Société d'assurance publique du Manitoba;
- Carmen Nedohin, présidente du conseil de la Société d'assurance publique du Manitoba.

### **Rapport étudié et adopté :**

Le Comité a examiné le rapport annuel de la Société d'assurance publique du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 et l'a adopté sans modifications.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. PANKRATZ

Le 23 janvier 2025